Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 28/02/2024

FROMAGERIE BAECHLER rappelle Raclette



- Noms des modèles ou références concernés : **Raclette Baechler Fenugrec Raclette des Croquants Fenugrec Fromage Baechler Fenugrec**
- Marque : **Baechler**
- **Lot Raclette Baechler Fenugrec 23 086 4 Date de durabilité minimale entre le 21/02/2024 et le 25/02/2024**
 Lot Raclette des Croquants Fenugrec 23 086 4 Date de durabilité minimale 22/02/2024
 Lot Fromage Baechler Fenugrec 23 086 4 Date de durabilité minimale 22/02/2024
- Conditionnements : **Fromage entier pour vente a la coupe ou libre service**
- Date début/fin de commercialisation : **du 23/11/2023 au 27/11/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **grossistes et grande distribution**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **suspicion ou présence de listéria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**
- Description complémentaire du risque : **en cas de consommation de ces produits avec symptômes fièvre isolée ou accompagnée de maux de tête, consultez votre médecin traitant et signalez lui .**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 14 mars 2024**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Faites vous connaitre auprès de votre point de vente qui vous informera du dédommagement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre